

LES DÉTERMINANTS DE LA PERCEPTION SUBJECTIVE DE LA PAUVRETÉ PARMIS LES CHEFS DE MÉNAGE OBJECTIVEMENT NON-PAUVRES AU MALI

Nicaise MISANGUMUKINI*

Résumé - Cet article met en exergue les facteurs qui expliquent la pauvreté, sous ses différentes formes, des ménages au Mali. Près d'un cinquième des chefs de ménage maliens, pourtant définis comme objectivement non pauvres, se considèrent subjectivement comme pauvres et souffrant de leurs conditions de vie. C'est une population en grande partie rurale et peu au-dessus du seuil de pauvreté monétaire. La faiblesse du niveau d'instruction est un des éléments importants de la pauvreté ressentie parmi les chefs de ménage maliens. L'avancée en âge ou le fait d'avoir subi des chocs importants sans avoir les capacités de résilience (pertes de récolte, etc.) sont d'autres éléments qui augmentent la probabilité de se sentir pauvre.

Mots-clés - MALI, PAUVRETÉ SUBJECTIVE, PAUVRETÉ OBJECTIVE, VULNÉRABILITÉ

Classification JEL - I31, I32, I39

L'auteur remercie le rapporteur anonyme et la rédaction de la revue pour les précieuses remarques et suggestions qui ont aidé à améliorer significativement l'article. Mes remerciements vont également au Dr. Mathias Kuepie.

* Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER);
nicaise.misangumukini@liser.lu

1. INTRODUCTION

Près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté monétaire au Mali. Elle est majoritairement rurale et avec de fortes inégalités régionales (Fonds Monétaire International, 2011). Dans le rapport du PNUD sur le développement humain 2015, le Mali est classé 179^{ème} sur 188 pays, avec une valeur de l'Indice du Développement Humain de 0,419. La durée moyenne de scolarisation est de 2 ans et l'espérance de vie à la naissance n'est que de 58 ans.

Les causes de la pauvreté au Mali sont multiples. Le Mali est un pays pour l'essentiel désertique, largement tributaire des conditions climatiques et plus particulièrement de la pluviométrie. C'est un pays qui a un des taux de croissance démographique les plus élevés au monde. En matière d'éducation, trois quart des personnes de la tranche d'âge 15 ans et plus n'ont jamais fréquenté l'école. En général, une majorité de la population travaille dans des secteurs à faible productivité, avec un niveau élevé de sous-emploi.

Les données récentes de la Banque mondiale (2015) indiquent que malgré une baisse de la pauvreté dans l'ensemble du pays, les disparités régionales persistent. Selon les chiffres nationaux, le taux de pauvreté est passé de 55,6 % à 43,6 % entre 2001 et 2010 pour remonter à près de 47 % en 2014 (voir annexe). Cette remontée de la pauvreté va de pair avec la croissance économique anémique que le pays a connue entre 2012 et 2013, la crise sécuritaire et l'instabilité politique. La croissance du PIB réel a été de 0 % en 2012 et de 1,7 % en 2013 suite aux conditions climatiques défavorables responsables d'une mauvaise récolte. Avec un pourcentage de 7,2 %, la croissance économique s'est améliorée en 2014 due à une bonne production céréalière et un regain de croissance dans le secteur manufacturier (Fonds Monétaire International, 2015). Toutefois le Mali, avec son économie très peu diversifiée, est loin de sortir de la pauvreté, ne disposant pas des capacités suffisantes pour y faire face.

Le présent article s'intéresse particulièrement aux chefs de ménage maliens non pauvres selon la mesure monétaire et cherche à comprendre pourquoi une proportion non négligeable d'entre eux, au-dessus du seuil de pauvreté, se déclare subjectivement pauvre. Le choix d'étudier l'aspect subjectif de la pauvreté au Mali s'inscrit dans la lignée des études qualitatives (Narayan et al., 2000) qui ont montré l'importance des dimensions non monétaires de la pauvreté. Les acteurs de la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement demandent d'entendre l'opinion de la population pauvre (Marniesse et Peccoud, 2004) car leur point de vue apporte un autre éclairage lorsque la notion de pauvreté se réfère à une simple norme (standard) de vie (INSD, 2005).

La vulnérabilité est souvent une des premières explications données pour expliquer l'écart entre pauvreté objective et subjective. Lachaud (2002) a identifié six segments de la distribution des ménages en termes de vulnérabilité à la pauvreté : pauvres durables ; pauvres transitoires et involutifs ; pauvres transitoires et évolutifs ; non pauvres vulnérables et précaires ; non pauvres vulnérables ; non pauvres. En se référant à cette stratification, les chefs de ménage objectivement non pauvres et subjectivement pauvres sont considérés comme faisant partie de la cinquième catégorie, à savoir les non pauvres vulnérables.

Cet article est organisé comme suit. Dans la section 2, les aspects théoriques sur les formes de pauvreté et de vulnérabilité sont passés en revue. La section 3 décrit les données de l'enquête et la méthodologie utilisées. La section 4 présente les statistiques descriptives issues de l'enquête en matière de pauvreté monétaire, de pauvreté subjective et de conditions de vie. La section 5 analyse à partir des résultats d'un modèle logit les facteurs qui favorisent la probabilité d'occurrence des différentes formes de pauvreté. La section 6 conclut.

2. ASPECTS THÉORIQUES

On ne peut pas dire qu'il existe une définition consensuelle de la pauvreté. Le pragmatisme a amené les économistes à considérer un individu « comme pauvre lorsque son niveau de bien-être est inférieur à un certain seuil » (Sirven, 2007). Il s'agit du seuil de pauvreté qui indique un niveau minimum de revenu ou de consommation de biens et services en dessous duquel un individu est considéré comme pauvre. Dans cette approche monétaire, la pauvreté résulte donc d'une insuffisance de ressources (Ouedraogo, 2009). On la mesure en s'appuyant sur le revenu ou la consommation, traduite en valeur monétaire (Marniesse, 1999). Depuis, cette approche monétaire a été progressivement étendue, car le critère monétaire (revenu ou dépenses de consommation) ne saurait être le seul critère pour définir la situation de pauvreté (Bertin, 2007 ; Bertin et Leyle, 2007). Cette définition ignore certaines composantes du bien-être telles que la possession ou la disposition d'un logement, l'existence d'un patrimoine, ou plus généralement le réseau relationnel, la production domestique, le capital humain (Hourriez et Legris, 1997). Quoi qu'il en soit, « la partition de la population en deux groupes bien distincts requiert le choix d'un seuil monétaire, qui peine à proposer des résultats fiables, tant la mesure est sensible au choix de la frontière » (Vero et Werquin, 1997).

La littérature concernant les nouvelles orientations dans les politiques du développement met en avant des approches multidimensionnelles, telle que la pauvreté de condition de vie ou d'existence. Celle-ci peut résulter d'une malnutrition, d'une absence d'éducation, d'un logement insalubre, d'un environnement malsain ou dangereux, d'un déficit de relations sociales, etc. (FAO, 2006).

L'approche dite « pauvreté de potentialités ou de capacités » se définit par une pénurie de capacités individuelles, telles que la santé ou l'éducation, qui ne permet pas de sortir de la pauvreté (Sen, 1987, 1999). C'est sur cette approche multidimensionnelle de la pauvreté que se basent les rapports annuels sur le développement humain, publiés par le PNUD, pour mesurer l'indice du développement humain. Il est composé de trois critères de base (PNUD, 2014) : la santé mesurée à travers l'espérance de vie à la naissance, l'éducation mesurée à travers la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation, et le niveau de vie mesuré à travers le revenu national brut par habitant (\$ PPA).

En 2010, la mesure de la pauvreté a changé. Le bureau du rapport sur le développement humain du PNUD et l'Oxford Poverty & Human Development Initiative (OPHI) de l'Université d'Oxford ont publié un indice de pauvreté multidimensionnelle (Alkire et Santos, 2010) qui remplace l'indice de pauvreté humaine (IPH) figurant depuis 1999 dans les rapports sur le développement humain.

Pour cerner les aspects multidimensionnels de la pauvreté, une autre approche introduite à la fin des années 1970 par van Praag et Hagenaars (Lollivier et Verger, 1999) est la pauvreté subjective. Cette approche de la pauvreté, dite de l'école de Leyde, repose sur la perception par les individus eux-mêmes de leur situation. Les seuils de pauvreté sont ici définis comme « le fruit de jugements fondamentalement subjectifs de ce que constitue un niveau de vie minimum acceptable par la population d'une société donnée » (Ravallion, 1996).

L'étude du bien-être subjectif s'est longtemps limitée aux pays développés (Easterlin, 2001 et 2003 ; Frey et Stutzer, 2002a). Si elle s'étend aux pays en développement, c'est suite au croisement qui s'est produit entre la littérature sur le bien-être subjectif (*subjective well-being and happiness*) et celle sur la pauvreté. La littérature empirique traitant des déterminants du bien-être subjectif permet de distinguer deux groupes de travaux. Le premier concerne les psychologues et les sociologues qui s'intéressent aux facteurs liés à la personnalité des individus, comme le tempérament, la disposition, les traits de caractère, l'estime de soi, etc. Le fait que la personnalité ait une influence sur le bien-être subjectif est l'un des résultats empiriques le plus robuste obtenu dans ce domaine (Razafindrakoto et Roubaud, 2006). Le second groupe de travaux analyse les variables sociodémographiques et économiques qui, au-delà du revenu, jouent sur le bien-être comme le sexe, l'âge, l'ethnie, la religion, le statut ou la trajectoire familiale, la santé, l'éducation, le logement ou encore l'emploi.

Les variables subjectives sont obtenues sur la base des réponses fournies dans le cadre d'enquêtes à des questions telles que : « A combien estimez-vous le montant mensuel minimum nécessaire pour faire vivre votre ménage (tous besoins confondus) ? ». La réponse à ce genre de questions est souvent une fonction croissante du revenu effectif (Ravallion, 1996).

L'utilisation des indicateurs de la pauvreté subjective est sujet de débat. Une des critiques concerne la méthode d'établissement des critères de pauvreté, car « elle est plus exposée aux influences sociales, psychologiques et individuelles, qui peuvent l'amener à s'écarter du réel » (Wagle, 2002). Une autre critique renvoie à la question de la mesurabilité des appréciations subjectives. La question est de savoir si les individus interrogés comprennent tous de la même manière les questions posées et si leurs réponses se font selon les mêmes principes (OCDE, 2011). Il s'agit ici entre autres du problème de l'influence que divers facteurs, comme les attentes ou habitudes, peuvent avoir sur les réponses de l'interviewé (Kalugina et Najman, 2003) ou les difficultés pratiques rencontrées sur le terrain et les erreurs dues aux méthodes d'enquête (Senik, 2003 et 2005b). Dans la liste de ces divers facteurs, on peut évoquer la langue de l'interview, qui peut avoir une certaine influence dans un pays comme le Mali où souvent l'enquêteur lui-même traduit les questions sur le terrain à partir du français.

Les critiques se sont atténuées du fait que l'« on dispose aujourd'hui d'un corpus de données diversifiées suggérant que ces mesures de bien-être subjectif sont bien porteuses d'informations valides » (Clark et Senik, 2011). Les variables construites à partir de la perception des individus de leurs situations financières seraient également valables, sinon plus, que celles obtenues en se basant sur les revenus déclarés (Hagenaars et al., 1988). L'approche subjective

présenterait par ailleurs un avantage, qui est celui de prendre en compte des critères qui ne sont pas faciles à mesurer dans le cadre des approches objectives. Elle offrirait aussi l'avantage de ne pas traduire la seule volonté de ceux qui conçoivent des enquêtes ou des chercheurs (Kingdon et Knight, 2004).

Dans l'analyse de la pauvreté et ses dynamiques, le concept de vulnérabilité joue un rôle important, car il permet de mettre l'accent sur la vision préventive de la pauvreté. A l'instar de la pauvreté, il n'y a pas de définition unique et consensuelle de la vulnérabilité, mais elle est « généralement définie comme la probabilité de voir son niveau de bien-être se dégrader à la suite d'un choc, la vulnérabilité rend compte des pressions extérieures auxquelles les individus sont soumis » (Gondard-Delcroix et Rousseau, 2004).

Une autre définition de la vulnérabilité, qui peut s'appliquer dans différents domaines, considère les personnes vulnérables à la pauvreté « si elles sont en dessous, ou risquent de tomber en dessous d'un certain seuil minimum acceptable de choix essentiels dans des aspects tels que la santé, l'éducation, les ressources matérielles, la sécurité. » (PNUD, 2014, p. 21). Ces définitions ciblent bien le groupe de population qui fait l'objet de cette étude, à savoir les chefs de ménage objectivement non pauvres mais subjectivement pauvres.

3. DONNÉES ET MÉTHODES

3.1. L'enquête et les données

Les données sont issues de l'enquête légère intégrée auprès des ménages (ELIM)¹ de 2006 réalisée par la DNSI du Mali. En plus du volet sociodémographique commun à toutes les enquêtes auprès des ménages, ELIM-2006 possède un module « pauvreté subjective/Exclusion » qui permet de calculer l'indicateur de pauvreté subjective.

L'enquête a utilisé un plan de sondage à deux degrés dont l'unité primaire est la Section d'Enumération (SE) et l'unité secondaire, le ménage. L'échantillon tiré au sort a porté sur 750 unités primaires et 4500 ménages (à raison de 6 ménages par unité primaire tirée). Afin de limiter le travail de dénombrement à l'intérieur des SE dont les populations ne répondent plus aux normes fixées, les grandes SE ont été segmentées et seul un segment a été retenu dans l'échantillon. Au total, 4494 ménages ont été enquêtés avec un taux de réponse de 99,9% (DNSI, 2006). Il a été jugé judicieux dans le cadre de cette étude de ne s'intéresser qu'aux chefs de ménage. En tant que preneur de décisions, le chef de ménage est la personne qui est le plus au courant de ce qui se passe dans le ménage et donc la plus appropriée à être interrogée (DNSI, 2006).

3.2. Méthodes

3.2.1. L'indicateur du bien-être monétaire

L'indicateur du bien-être monétaire que nous utilisons est celui construit par l'institut national de la statistique du Mali. Il s'agit d'un agrégat de consommation finale par tête qui inclut les dépenses alimentaires, la consommation ali-

¹ Une récente enquête ELIM a été réalisée en 2009, cette dernière n'a malheureusement pas intégré un module pauvreté subjective, d'où le choix d'utiliser seulement les données d'ELIM 2006.

mentaire non-monnaire résultant de l'autoconsommation et des dons, une estimation de la valeur d'usage des biens durables et la valeur imputée du logement pour les ménages propriétaires ou logés gratuitement par un tiers. Cet indicateur est calculé au niveau du ménage pour être ensuite normalisé par la taille du ménage ou par le nombre d'équivalent adulte (DNSI, 2006). En 2006, l'année de l'enquête, le seuil de pauvreté nationale était estimé à 149000 FCFA par an, soit 408 FCFA/jour. Le tableau 3 présente la répartition des chefs de ménage selon la pauvreté monétaire.

En parallèle de la pauvreté objective, nous définissons aussi des indicateurs de pauvreté en conditions de vie et de pauvreté subjective.

3.2.2. L'indicateur de la pauvreté en conditions de vie

L'analyse de la pauvreté en conditions de vie se focalise sur les difficultés matérielles d'existence des chefs de ménage. La mesure est réalisée en prenant en compte le nombre de privations auxquelles le chef de ménage déclare être confronté.

Tableau 1. Liste des items pour la construction du score de pauvreté en conditions de vie

(1)	A du mal à subvenir à l'éducation des enfants
(2)	A du mal à prendre trois repas tous les jours
(3)	N'a pas utilisé de service médical, parce que trop cher
(4)	Non-propriétaire du logement
(5)	Le sol de la maison est en terre battue
(6)	Pas d'accès à l'eau courante
(7)	Pas d'accès à l'électricité
(8)	Ne possède pas de télévision
(9)	Ne possède pas de radio
(10)	Ne possède pas de bicyclette
(11)	Ne possède pas un vélomoteur
(12)	Ne possède pas une voiture
(13)	Ne possède pas un téléphone

Le tableau 1 présente les 13 items retenus pour la construction de l'indice de la pauvreté en conditions de vie. Ces items ont été sélectionnés en tenant compte de la spécificité des informations qu'ils délivrent. Il s'agit d'indicateurs dichotomiques en rapport avec les besoins de base (l'éducation, la nutrition, la santé, l'habitat et la possession des biens durables). La privation est associée à une valeur égale à 1, sinon 0.

La répartition des chefs de ménage selon le score de pauvreté en conditions de vie est présentée dans le tableau 4.

3.2.3. L'indicateur de la pauvreté subjective

Il est en général recommandé de construire l'indicateur de la pauvreté subjective à partir de plusieurs items, car « les mesures du bien-être subjectif basées sur des items multiples sont moins sensibles aux différences d'humeur et de personnalité que les mesures fondées sur les réponses à une question unique » (OCDE, 2011).

Le panel européen des ménages inclut six items pour la construction d'un score de pauvreté subjective (Lollivier et Verger, 1999). Nous reprenons cette démarche en nous limitant à quatre items pour lesquels l'information est donnée (Tableau 2). La répartition des chefs de ménage selon le score de pauvreté subjective est donnée dans le tableau 5.

Tableau 2. Items pour la construction du score de pauvreté subjective

1. Le chef de ménage considère qu'il vit difficilement
2. Le chef de ménage considère que les revenus sont très instables
3. Le chef de ménage considère qu'au cours des cinq dernières années, son niveau de vie s'est dégradé
4. Le chef de ménage considère qu'au cours des cinq dernières années, le niveau de vie de la localité s'est dégradé

4. STATISTIQUES DESCRIPTIVES

Répartition des chefs de ménage selon la pauvreté monétaire

La répartition des chefs de ménage selon la pauvreté monétaire indique que plus d'un tiers d'entre eux est pauvre (tableau 3).

Tableau 3. Répartition des chefs de ménage selon la pauvreté monétaire

	Effectif	%
Non pauvre	2725	61,9
Pauvre	1769	38,1
Total	4494	100

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

Répartition des chefs de ménage selon le score de pauvreté en conditions de vie

C'est le cumul des privations, et non le manque de l'une de ces privations prises séparément, qui est significatif de la pauvreté. Un chef de ménage est considéré comme pauvre en conditions de vie s'il subit des privations dans au moins huit items. 54 % des chefs de ménage est dans cette situation. Le choix des 8 privations a été fait en suivant la méthode adoptée par Lollivier et Verger (1999). On isole une population pauvre en conditions de vie numériquement pas trop éloignée de la population qui se déclare subjectivement pauvre.

Tableau 4. Répartition des chefs de ménage selon le score de pauvreté en conditions de vie

Valeur du score ^(a)	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
En %	0	0,6	5,4	12,2	17,2	18,6	14,1	8,8	6,6	5,9	4,9	3,9	1,4	0,3
En % cumulés		0,6	6,0	18,2	35,4	54,1	68,2	77,0	83,6	89,5	94,4	98,3	99,7	100

(a) : Nombre de privations.

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

Répartition des chefs de ménage selon le score de pauvreté subjective

De manière générale, une personne peut être identifiée comme pauvre au plan multidimensionnel si elle est pauvre dans une somme quelconque ou un

comptage de dimensions qui peut inclure « l'union », « l'intersection »² ou, comme retenu ci-dessus, un seuil intermédiaire (Alkire et Foster, 2011b).

Tableau 5. Répartition des chefs de ménage selon le score de pauvreté subjective

Valeur du score	En %	En % cumulés
4	9,7	
3	11,5	21,2
2	16,0	37,2
1	17,5	54,7
0	45,3	100,0

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

En guise de comparaison, le tableau 6 présente les résultats du traitement de la pauvreté subjective qui figure dans le questionnaire de l'enquête. 55,3% des chefs de ménage estiment faire partie « des plus pauvres » (19,7%) ou « de ceux proches des pauvres » (35,6%), chiffre qui est voisin de la valeur obtenue à partir du score de pauvreté subjective (54,7%).

Tableau 6. Répartition des chefs de ménage selon la pauvreté subjective

<i>Compte tenu de votre niveau de vie et de celui des ménages de la localité, vous estimez faire partie</i>	Effectif	%
Des plus pauvres	874	19,7
De ceux proches des pauvres	1582	35,6
De ceux qui sont ni pauvres ni riches	1808	39,6
De ceux proches des riches	173	3,8
Des plus riches	30	0,9
Non déclaré	27	0,4
Total	4494	100

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

Répartition des chefs de ménage par sexe, selon les formes de pauvreté

Le tableau 7 montre que l'incidence de la pauvreté en conditions de vie et de la pauvreté subjective est plus importante, et notamment pour les chefs de ménage femmes, que la pauvreté monétaire.

Tableau 7. Répartition des chefs de ménage par sexe, selon les formes de pauvreté (%)

	Pauvreté monétaire			Pauvreté en conditions de vie			Pauvreté subjective		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Non pauvres	60,6	76,1	61,9	46,1	43,9	45,9	45,7	40,3	45,3
Pauvres	39,4	23,9	38,1	53,9	56,1	54,1	54,3	59,7	54,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

² Dans l'approche de l'union, une personne est considérée pauvre si elle est privée au moins d'une dimension. Dans l'approche de l'intersection, une personne est considérée pauvre si elle est privée dans k dimensions, par exemple k = 2.

Répartition des chefs de ménage selon le milieu de résidence et les formes de pauvreté

D'après le tableau 8, la pauvreté sous toutes ses formes est nettement plus importante en milieu rural. Il apparaît aussi que le milieu rural est plus affecté par la pauvreté en conditions de vie (69 %) et par la pauvreté subjective (61 %) que par la pauvreté monétaire (48 %).

Tableau 8. Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence, selon les formes de pauvreté (%)

	Pauvreté monétaire			Pauvreté en conditions de vie			Pauvreté subjective		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Non pauvres	79,1	51,6	61,9	72,9	31,2	45,9	55,3	39,3	45,3
Pauvres	20,9	48,4	38,1	27,1	68,8	54,1	44,7	60,7	54,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

Répartition des chefs de ménage selon les formes croisées de pauvreté

Les résultats du croisement des trois formes de pauvreté (tableau 9) indiquent que près de 20 % des chefs de ménage objectivement non pauvres se sentent pauvres et souffrent de leurs conditions de vie. Nous pouvons observer que les chefs de ménage concernés par les trois types de pauvreté forment le groupe le plus important avec 23 %.

Tableau 9. Répartition des chefs de ménage selon les formes croisées de pauvreté

	Effectif	%
Monéairement pauvres Non pauvres en conditions de vie Subjectivement non pauvres	300	8,7
Monéairement pauvres Pauvres en conditions de vie Subjectivement non pauvres	418	12,2
Monéairement pauvres Non pauvres en conditions de vie Subjectivement pauvres	247	7,2
Monéairement pauvres Pauvres en conditions de vie Subjectivement pauvres	804	23,4
Monéairement non pauvres Pauvres en conditions de vie Subjectivement non pauvres	356	10,4
Monéairement non pauvres Pauvres en conditions de vie Subjectivement pauvres	682	19,8
Monéairement non pauvres Non pauvres en conditions de vie Subjectivement pauvres	629	18,3
Total	3436	100

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

Pauvreté subjective et satisfaction des besoins de base

Comme nous l'avons évoqué dans la section 2, dans le cadre de la pauvreté multidimensionnelle la perception du bien-être ne peut se définir par la seule dimension monétaire des revenus : d'autres facteurs interviennent comme la satisfaction des besoins de base. Pour illustrer ce propos, le tableau 10 présente des résultats permettant une comparaison de l'insatisfaction au regard des quatre besoins de base entre les chefs de ménage objectivement non pauvres et les chefs de ménage objectivement non pauvres et subjectivement pauvres. Nous observons que la proportion de l'insatisfaction est plus élevée chez les chefs de ménage objectivement non pauvres et subjectivement pauvres comparativement aux chefs de ménage uniquement objectivement pauvres quel que soit le besoin ou l'accès au service considéré. Ce résultat montre que le fait de ne pas pouvoir satisfaire certains besoins de base expose davantage à se plaindre de ses conditions de vie.

Tableau 10. Pauvreté subjective et appréciation de la satisfaction des besoins de base

<i>Nutrition (Prendre trois repas tous les jours)</i>		
	Chefs de ménage objectivement non pauvres (%)	Chefs de ménage objectivement non pauvres et subjectivement pauvres (%)
Satisfait	85,1	73,7
Pas satisfait	14,9	26,3
Total	100	100
<i>Santé (Accès aux soins, médicaments en cas de maladie)</i>		
	Chefs de ménage objectivement non pauvres (%)	Chefs de ménage objectivement non pauvres et subjectivement pauvres (%)
Satisfait	77,5	66,1
Pas satisfait	22,5	33,9
Total	100	100
<i>Avoir accès à l'eau courante</i>		
	Chefs de ménage objectivement non pauvres (%)	Chefs de ménage objectivement non pauvres et subjectivement pauvres (%)
Satisfait	70,5	65,9
Pas satisfait	29,5	34,1
Total	100	100
<i>Avoir accès à l'électricité</i>		
	Chefs de ménage objectivement non pauvres (%)	Chefs de ménage objectivement non pauvres et subjectivement pauvres (%)
Satisfait	51,9	41,6
Pas satisfait	48,1	58,4
Total	100	100

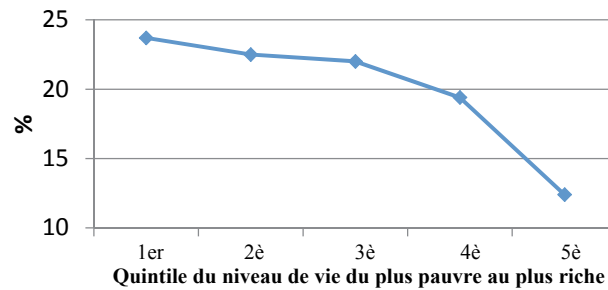
Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

Pauvreté subjective et niveau de vie

Le graphique 1 montre que le niveau de vie, capté à travers la consommation, joue un rôle non négligeable sur le bien-être. Ce sont les chefs de ménage monétairement non pauvres situés dans le premier quintile de la distribution (ayant donc un faible niveau de consommation) qui s'estiment plus pauvres selon l'approche subjective. En revanche, une faible proportion des chefs de ménage objectivement non pauvres ayant un niveau de consommation élevé (5^{ème} quintile) se perçoit pauvre subjectivement. Donc plus le chef de ménage

objectivement non pauvre est éloigné de la ligne de pauvreté, moins il est vulnérable et moins il se sent subjectivement concerné par la pauvreté.

Graphique 1. Répartition des chefs de ménage monétairement non pauvres par quintiles de niveau de vie, selon la pauvreté subjective



Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

5. ANALYSE DES FACTEURS QUI FAVORISENT LA PROBABILITÉ D'OCCURRENCE DE LA PAUVRETÉ

Pour aller au-delà de l'analyse descriptive, nous recourons à un modèle logit afin d'identifier les facteurs qui favorisent la probabilité d'occurrence des différentes formes de pauvreté. Le modèle considéré est de la forme suivante :

$$Y_i^* = X_i \beta + \varepsilon_i$$

où Y_i^* est la variable latente à laquelle correspond l'observation Y_i de l'indicateur de la pauvreté pour le chef de ménage i (de fait 0 ou 1) ; X_i est le vecteur des caractéristiques du chef de ménage i ; ε_i est le terme d'erreur.

La pauvreté est une variable qualitative avec deux modalités, « pauvre » et « non pauvre ». La valeur 1 est attribuée à la modalité « pauvre ». Un coefficient positif signifie donc que la variable accroît le risque de pauvreté.

En outre, à partir des résultats obtenus, il est possible d'obtenir une décomposition du R-carré de chacune des régressions à partir de la valeur de Shapley afin d'examiner le degré d'impact des différentes variables explicatives sur les différentes formes de pauvreté.

Tableau 11. Statistiques descriptives des principales variables

Variable	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Homme	0.931	0.253	0	1
Urbain	0.035	0.478	0	1
Rural	0.065	0.478	0	1
Âge	49	13.900	15	95
Niveau scolaire : Aucun	0.716	0.045	0	1
Niveau scolaire : Post-fondamental	0.128	0.334	0	1
Manque de nourriture	0.324	0.468	0	1
Pas d'accès au service de santé	0.512	0.499	0	1
Perte de bétail	0.091	0.288	0	1
Perte de récolte	0.117	0.321	0	1

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

La liste des variables et leurs statistiques descriptives sont données dans le tableau 11. Les tableaux 12 et 13 présentent les principaux résultats des modèles. En considérant les caractéristiques démographiques, il apparaît que les chefs de ménage hommes ont une probabilité plus forte d'être objectivement pauvres comparativement aux chefs de ménage femmes. Cela est particulièrement le cas en milieu rural en ce qui concerne la pauvreté monétaire. L'agriculture de subsistance généralement pratiquée en milieu rural et son faible rendement contribuent à la vulnérabilité des chefs de ménage. Cependant les chefs de ménage hommes sont moins souvent portés à se déclarer pauvres que les chefs de ménage femmes.

Tableau 12. Les déterminants des différentes formes de la pauvreté des chefs de ménage

Variables explicatives	Pauvreté monétaire			Pauvreté en conditions de vie			Pauvreté subjective		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Sexe : Homme	0.0451 (0.0313)	0.135*** (0.0436)	0.142*** (0.0260)	0.0264 (0.0315)	0.0346 (0.0406)	0.109*** (0.0263)	-0.0406 (0.0391)	-0.169*** (0.0396)	-0.0759*** (0.0282)
Âge									
15-39 ans	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
40-59 ans	0.0235 (0.0211)	0.136*** (0.0226)	0.0931*** (0.0164)	0.0203 (0.0198)	0.0478** (0.0210)	0.0380** (0.0157)	0.0254 (0.0279)	0.0586** (0.0228)	0.0460*** (0.0177)
60 ans et +	0.0289 (0.0297)	0.155*** (0.0262)	0.110*** (0.0202)	-0.00273 (0.0287)	0.00632 (0.0243)	0.00248 (0.0194)	0.103*** (0.0366)	0.0620** (0.0261)	0.0706*** (0.0211)
Niveau d'instruction									
Aucun	0.106*** (0.0266)	0.0282 (0.0315)	0.157*** (0.0196)	0.281*** (0.0242)	0.309*** (0.0310)	0.421*** (0.0179)	0.0927*** (0.0310)	0.0838*** (0.0318)	0.124*** (0.0208)
Post-fondamental	-0.148*** (0.0212)	-0.378*** (0.0474)	-0.251*** (0.0198)	-0.0850*** (0.0154)	-0.341*** (0.0414)	-0.195*** (0.0168)	-0.115*** (0.0311)	-0.115* (0.0630)	-0.141*** (0.0267)
Chocs survenus									
Perte de bétail	-0.0188 (0.0429)	-0.0507** (0.0256)	-0.0140 (0.0227)	0.0849* (0.0481)	0.000182 (0.0230)	0.0552*** (0.0210)	0.0483 (0.0584)	0.0800*** (0.0245)	0.0850*** (0.0224)
Perte de récolte	0.0458 (0.0613)	0.0650** (0.0281)	0.0959*** (0.0258)	0.0631 (0.0669)	0.112*** (0.0229)	0.146*** (0.0225)	0.197*** (0.0715)	0.131*** (0.0258)	0.151*** (0.0243)
Constante	0.132*** (0.0372)	0.253*** (0.0538)	0.101*** (0.0314)	0.0581* (0.0351)	0.339*** (0.0509)	0.0858*** (0.0302)	0.400*** (0.0467)	0.606*** (0.0508)	0.462*** (0.0342)
Observations	1584	2910	4494	1584	2910	4494	1584	2910	4494
R ²	0.079	0.039	0.105	0.181	0.089	0.243	0.052	0.027	0.058

Note : Fondamental est la catégorie de référence pour le niveau d'instruction. ***significatif au seuil de 1%, ** au seuil de 5%, * au seuil de 10%.

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

Comme cela a été montré dans d'autres études, l'avancée en âge accroît la probabilité pour les chefs de ménage d'être ou de se sentir pauvres. Ce résultat, d'ailleurs plus prononcé en milieu rural, pourrait s'expliquer par le fait qu'avec l'avancée en âge, les besoins matériels ou non nécessairement matériels augmentent (par exemple la perte d'autonomie).

**Tableau 13. Déterminants de la pauvreté subjective
des chefs de ménage objectivement non pauvres**

Variables explicatives	Monétairement non pauvres			Non pauvres en conditions de vie		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Sexe : Homme	-0.0120 (0.0434)	-0.148*** (0.0518)	-0.0366 (0.0338)	-0.0297 (0.0436)	-0.226*** (0.0737)	-0.0718* (0.0379)
Age						
15-39 ans	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
40-59 ans	0.0193 (0.0302)	0.0977*** (0.0304)	0.0562*** (0.0216)	0.0272 (0.0298)	0.0677* (0.0384)	0.0425* (0.0237)
60 ans et +	0.0832** (0.0409)	0.0694* (0.0365)	0.0671** (0.0272)	0.122*** (0.0407)	0.0310 (0.0449)	0.0736** (0.0300)
Niveau d'instruction						
Aucun	0.0736** (0.0352)	0.101** (0.0439)	0.138*** (0.0255)	0.00461 (0.0349)	0.0406 (0.0440)	0.0328 (0.0259)
Post-fondamental	-0.0997*** (0.0330)	-0.123* (0.0711)	-0.120*** (0.0294)	-0.102*** (0.0320)	-0.0441 (0.0692)	-0.0987*** (0.0285)
Chocs survenus						
Perte de bétail	0.0687 (0.0647)	0.0856** (0.0341)	0.101*** (0.0301)	0.00976 (0.0672)	0.163*** (0.0456)	0.120*** (0.0376)
Perte de récolte	0.213** (0.0870)	0.113*** (0.0399)	0.150*** (0.0367)	0.244*** (0.0870)	0.0912 (0.0598)	0.136*** (0.0493)
Constante	0.355*** (0.0514)	0.553*** (0.0676)	0.390*** (0.0408)	0.373*** (0.0510)	0.564*** (0.0851)	0.412*** (0.0438)
Observations	1287	1438	2725	1285	949	2234
R ²	0.040	0.035	0.067	0.031	0.031	0.031

Note : Fondamental est la catégorie de référence pour le niveau d'instruction.

***significatif au seuil de 1%, ** au seuil de 5%, * au seuil de 10%.

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

Concernant l'éducation du chef de ménage, le fait d'avoir un niveau scolaire élevé (post-fondamental) diminue le risque d'être ou se sentir pauvre. A l'inverse, ne pas avoir fréquenté l'école (aucun niveau scolaire) augmente fortement ce risque. Avoir un niveau d'instruction élevé aide aux réalisations et à la qualité de vie. Il est souvent associé à un meilleur comportement en matière de santé, à un certain prestige social, etc. En analysant les données des enquêtes nationales auprès des ménages au Sénégal, Wodon (2006) explique l'écart entre l'évolution de la pauvreté objective et de la pauvreté subjective, entre autres, par les progrès enregistrés « dans des domaines tels que l'éducation et la santé (par exemple dans la performance des services publics) susceptibles d'avoir une forte influence sur la perception des ménages ».

L'un des facteurs qui contribue au sentiment de pauvreté subjective réside dans certains chocs négatifs survenus dans la vie des chefs de ménage. Ces chocs ont un impact sur le comportement et le niveau de vie, notamment des ménages vulnérables en manque de capacités pour pouvoir y résister. Parmi les chocs considérés, la perte de récolte impacte les différentes formes de pauvreté. La perte de bétail est plus corrélée positivement avec la pauvreté en conditions de vie et la pauvreté subjective qu'avec la pauvreté monétaire.

Tableau 14. Décomposition du R²

		Pauvreté monétaire		Pauvreté en conditions de vie		Pauvreté subjective	
R ²		0.105		0.243		0.058	
Gr	Variables	Ind. % R ²	Group %R ²	Ind. % R ²	Group % R ²	Ind. % R ²	Group % R ²
1	Sexe: Homme	4.8614	4.8614	1.1357	1.1357	2.3796	2.3796
2	40-59 ans	3.8305	10.8499	0.5246	1.5543	1.6906	8.1118
	60 ans et +	7.0195		1.0298		6.4212	
3	Aucun	37.0657	78.6064	61.5768	90.5401	34.3893	64.0885
	Post-fondamental	41.5406		28.9632		29.6992	
4	Perte de bétail	0.2751	5.6823	1.7111	6.7699	8.0235	25.4201
	Perte de récolte	5.4072		5.0588		17.3966	

R² correspond à la proportion de la variance totale expliquée par le modèle. Par exemple, pour le modèle explicatif de la pauvreté monétaire, l'ensemble des variables explicatives expliquent 0,105 de la variance totale.

Ind%R² indique la part du R² expliquée par chaque catégorie ou variable. Par exemple, pour le modèle explicatif de la pauvreté monétaire, la variable "Sexe" contribue pour 4.86% au R² du modèle.

Group%R² indique la part du R² expliquée par l'ensemble des modalités d'une variable ou par un groupe de variables. Par exemple, pour le modèle explicatif de la pauvreté monétaire, le groupe 2 comporte les deux catégories 40-59 ans et 60 ans et plus et contribue pour 10.85% au R², soit 3,83 + 7,02.

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

Tableau 15. Décomposition du R²

		Monétairement non pauvre et subjectivement pauvres		Non pauvres en conditions de vie et subjectivement pauvres	
R ²		0.067		0.031	
Gr	Variables	Ind. % R ²	Group % R ²	Ind. % R ²	Group % R ²
1	Sexe: Homme	0.8610	0.8610	5.2659	5.2659
2	40-59 ans	2.2443	7.0357	2.5100	13.3612
	60 ans et +	4.7914		10.8512	
3	Aucun	39.5738	70.1431	15.7128	45.7069
	Postfondamental	30.5693		29.9941	
4	Perte de bétail	9.3640	21.9602	19.0757	35.6660
	Perte de récolte	12.5962		16.5903	

R² correspond à la proportion de la variance totale expliquée par le modèle. Par exemple, pour le modèle explicatif des chefs de ménages monétairement non pauvres et subjectivement pauvres, l'ensemble des variables explicatives expliquent 0,067 de la variance totale.

Ind%R² indique la part du R² expliquée par chaque catégorie ou variable. Par exemple, pour le modèle explicatif des chefs de ménages monétairement non pauvres et subjectivement pauvres, la variable "Sexe" contribue pour 0,86% au R² du modèle.

Group%R² indique la part du R² expliquée par l'ensemble des modalités d'une variable ou par un groupe de variables. Par exemple, pour le modèle explicatif des chefs de ménages monétairement non pauvres et subjectivement pauvres, le groupe 2 comporte les deux catégories 40-59 ans et 60 ans et plus et contribue pour 7,03% au R², soit 2,24 + 4,79.

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ELIM 2006.

Les tableaux 14 et 15 présentent les valeurs issues de la décomposition à la Shapley des R². Les résultats révèlent que parmi les variables explicatives retenues, c'est le « niveau d'instruction » qui a l'impact le plus important sur les trois types de pauvreté avec une valeur de 78,6 % sur la pauvreté monétaire, de 90,5 % sur la pauvreté de conditions de vie et de 64,1 % sur la pauvreté subjective.

tive. Concernant la pauvreté subjective parmi les chefs de ménage objectivement non pauvres, l'impact du niveau d'instruction reste élevé avec une valeur de 70,1 % pour les chefs de ménages monétairement non pauvres et 45,7 % pour les non pauvres en conditions de vie.

L'impact des chocs survenus dans la vie des chefs de ménage est plus prononcé sur la pauvreté subjective (avec une valeur de 25,4 %). Cet impact est encore plus important (valeur de 35,7 %), parmi les chefs de ménage non pauvres en conditions de vie.

L'âge a une influence non négligeable sur la pauvreté. L'effet est le plus marqué sur la pauvreté subjective des chefs de ménage non pauvres en conditions de vie (avec 13,4 %) et sur la pauvreté monétaire (avec 10,8 %).

La variable « Sexe : Homme », avec une valeur de 4,9 % pour la pauvreté monétaire, 1,1 % pour la pauvreté des conditions de vie et 2,4 % pour la pauvreté subjective, est la variable qui influe le moins sur les différents types de pauvreté. Le même constat est valable pour la pauvreté subjective parmi les chefs de ménage objectivement non pauvres (0,9 % pour les chefs de ménage monétairement non pauvres et 5,2 % pour les non pauvres en conditions de vie).

6. CONCLUSION

Un certain nombre de chefs de ménage maliens se sentent pauvres bien qu'ayant été classés comme non pauvres selon les critères de la pauvreté objective, mesurée par la consommation ou le revenu. Différentes études ont montré que les dimensions de la pauvreté ne peuvent être appréhendées à partir du seul critère monétaire et qu'il convient aussi de tenir compte de la consommation de biens publics (éducation, santé...), des bénéfices des relations sociales et plus largement de la qualité de la vie.

Cet article a eu comme objectif d'analyser les facteurs qui expliquent la pauvreté objective et la pauvreté subjective des chefs de ménages au Mali. Près d'un cinquième des chefs de ménage maliens, pourtant objectivement non pauvres, se considèrent subjectivement comme pauvres et souffrant de leurs conditions de vie. Les résultats de notre étude indiquent que les deux formes de pauvreté ont en commun trois déterminants essentiels : le niveau d'instruction, l'avancée en âge et les chocs (comme les pertes de récolte) survenus dans la vie sans avoir les capacités de résilience. Ces trois facteurs sont d'autant plus prononcés en ce qui concerne la pauvreté subjective. Ces différentes formes de risques de pauvreté impliquent donc des politiques mieux ciblées.

REFERENCES

- Alkire S., Foster J., 2011b, « Understandings and misunderstandings of multidimensional poverty measurement », *Journal of Economic Inequality*, 9, 2, 289-314.
- Alkire S., Santos M. E., 2010, « Acute Multidimensional Poverty: A New Index for Developing Countries », Oxford Poverty & Human Development Initiative (OPHI) Working Paper No. 38.
- Banque mondiale, 2015, Mali - Présentation.
www.banquemondiale.org/fr/country/mali/overview.
- Bertin A., 2007, Pauvreté monétaire, pauvreté non-monétaire : une analyse des interactions appliquée à la Guinée, Thèse de doctorat, Université Montesquieu Bordeaux 4.
- Bertin A., Leyle D., 2007, « Mesurer la pauvreté multidimensionnelle dans un pays en développement : Démarche méthodologique et mesures appliquées au cas des observations de la Guinée maritime », Cahiers du Gretha n°17.
- Clark A.E., Senik C., 2011, « La croissance du PIB rendra-t-elle les habitants des pays en développement plus heureux ? », *Revue d'économie du développement*, 25, 2-3, 113-190.
- Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI), 2006, « Enquête Légère Intégrée auprès de Ménages (ELIM) 2006 », Bamako, Mali.
- Easterlin R.A., 2001, « Income and happiness: Towards a unified theory ». *The Economic Journal*, 111, 465-484.
- Easterlin R.A., 2003, « Building a better theory of Well-Being », IZA Discussion Paper, n° 742.
- FAO, 2006, Améliorer la foresterie pour réduire la pauvreté : manuel du praticien.
- FMI, 2011, « Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté - Rapport d'avancement 2009 », Rapport du FMI n° 11/38.
- FMI, 2015, « Troisième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, demande de dérogation à des critères de réalisation et demande de modification de critères de réalisation », Rapport du FMI, n° 15/151.
- Frey B., Slutzer A., 2002, *Happiness and Economics*, Princeton University Press.
- Hagenaars A., de Vos K., 1988, « The definition and measurement of poverty », *The Journal of Human Resources*, 23, 2, 211-221.
- Gondard-Delcroix C., Rousseau S., 2004, « Vulnérabilité et Stratégies durables de gestion des risques : Une étude appliquée aux ménages ruraux de Madagascar », *Développement durable et territoires* [En ligne].
- Herrera J., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2006, « Les déterminants du bien-être subjectif : une approche comparative entre Madagascar et Pérou », DT/2006-01, IRD.
- Hourriez J-M., Legris B., 1997, « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats », *Economie et Statistique*, n°308-309-310, 35-63.
- Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), 2005, «Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté à Ouagadougou : Le point de vue de la population de la capitale. Enquêtes 1-2-3, premiers résultats », Burkina Faso.
<http://www.dial.ird.fr/content/download/51330/393328/version/.../burkina.pdf>
- Kalugina E., Najman B., 2003, « Travail et pauvreté en Russie : évaluations et perceptions subjectives », *Economie et Statistique*, n° 367, 83-100.

- Kingdon G.G., Knight J., 2004, « Subjective well-being poverty versus income poverty and capabilities poverty? », University of Oxford, GPRG WPS-003.
- Lachaud J.-P., 2002, « La dynamique de pauvreté au Burkina Faso revisitée : Pauvreté durable et transitoire et vulnérabilité », Centre d'Economie du Développement, Document de Travail No 77, Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- Lollivier S., et Verger D., 1999, « Pauvreté d'existence, monétaire et subjective. Facteurs de persistance et corrélation sur données de panel », *Revue économique*, 50, 3, p. 431-450.
- Marniesse S., 1999, « Note sur les différentes approches de la pauvreté », DPE/DME.
http://www.ads.ma/fileadmin/rca/AdsDocutheque/FrDocuments/pauvrete_AFD.pdf
- Marniesse S., Peccoud R., 2004, « Pauvreté, inégalité, croissance. Quels enjeux pour l'aide au développement ? », *Afrique contemporaine*, 211.
- Narayan D., with Patel R., Schafft K., Rademacher A., Koch-Schulte S., 2000, *Voices of the Poor: vol. 1, Can Anyone Hear Us?*, New York: Oxford University Press for the World Bank.
- OCDE, 2011, *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, OECD Publishing.
- Osberg, L. (Ed.), *Economic inequality and poverty. International perspectives*, New York and London, M.E. Sharpe, Inc., Armonk.
- Ouedraogo B., 2009, « Aménagement forestier et lutte contre la pauvreté au Burkina Faso », *Développement durable et territoires* [En ligne].
- PNUD, 2014, *Rapport sur le développement humain 2014*.
- Ravallion M., 1996, « Comparaison de la pauvreté : Concepts et méthodes », LSMS Working Paper, N° 122. World Bank, Washington, DC.
- Razafindrakoto M. et Roubaud F., 2006, « Les déterminants du bien-être individuel en Afrique francophone : le poids des institutions », *Afrique contemporaine*, 4, 220, 191-223.
- Sen A.K., 1987, « The standard of living: lecture II, lives and capabilities », dans Hawthorn G. (dir.), *The standard of living, The Tanner Lectures*, Clare Hall, Cambridge, 1985, New York, Cambridge University Press.
- Sen A.K., 1999, *Development as Freedom*, Oxford University Press.
- Senik C., 2003, « What can we learn from subjective data. The case of Income and Well-being? », Delta Working Paper No. 2003-06, Paris.
- Senik C., 2005b, « What can we learn from subjective data? The case of Income and Well-Being », *Journal of Economic Surveys*, 19, 1, 43-63.
- Sirven N., 2007, « De la pauvreté à la vulnérabilité : Evolutions conceptuelles et méthodologique », *Mondes en développement*, 4, 140, 9-24.
- Vero J. et Werquin P., 1997, « Un réexamen de la mesure de la pauvreté. Comment s'en sortent les jeunes en phase d'insertion ? » *Economie et Statistique*, 8-10, 143-158.
- Wagle U., 2002, « Rethinking poverty: definition and measurement », *International Social Science Journal*, 54, 171, 155-165.
- Wodon Q., 2006, « Pauvreté objective et pauvreté subjective : l'équation est dans le paradoxe », Magazine du bureau régional de la Banque mondiale à Dakar, 6.

ANNEXE

Seuils et incidence de la pauvreté au Mali

	Années de référence					
	2001	2006	2009-10	2011	2013	2014
Seuils de pauvreté (FCFA)	136 000	149 000	165 000	172 000	174 000	175 000
Incidence de la pauvreté (%)	55,6	47,5	43,6	45,4	47,1	46,9

Source : EMOP (Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages), Rapport d'analyse, 2014.

**THE DETERMINANTS OF SUBJECTIVE PERCEPTION OF
POVERTY AMONG HEADS OF HOUSEHOLDS OBJECTIVELY
NON-POOR IN MALI**

***Abstract** - This paper aims to highlight the factors that explain the poverty of household in Mali. Less than a fifth of Malian households objectively non-poor can be classified as subjectively poor. They are mainly rural households with relatively decent conditions of life. The low level of education is one of the major elements that impacts on the forms of poverty among Malian households. The advanced age of the head of the household or the fact that the household has suffered from external shocks are other factors that increase the probability of feeling poor.*

Key-words - MALI, SUBJECTIVE POVERTY, OBJECTIVE POVERTY, VULNERABILITY